Strasbourg, le 24 septembre 2023

Sous-commission de français

Bilan de la session 2023

Marina CHERFOUF, Regine EISER-MÜLLER, Anette MARX

Alain BRUNN, Dominique WILLE et Christophe BOUCHOUCHA

I. L'écrit de français

- Les sujets

On peut saluer la belle qualité d'un certain nombre de sujets proposés pour cette session 2023. Les sujets sont dans l'ensemble équilibrés et les exercices, variés et adaptés au niveau des élèves, invitent les candidats à s'engager dans un travail d'analyse qui permet aux correcteurs d'évaluer la capacité de chacun à comprendre et interpréter un texte littéraire ou non-littéraire.

On observe une certaine disparité dans le niveau de difficulté des sujets. En effet, deux lignes semblent se dégager : certains Länder ont proposé un sujet à partir d'un extrait littéraire difficile tandis que d'autres (la plupart) ont fait le choix de textes très contemporains écrits dans une langue courante et abordant des thèmes d'actualité.

Les auteurs du XXème et surtout du XXIème siècle ont fourni la matière de nombreux sujets. A côté de Simone de Beauvoir (*Les bouches inutiles*), Vercors (*Le Silence de la mer*) ou Irène Némirovsky (*Suite française*) que l'on pourrait considérer comme des « classiques », l'on trouve les auteurs suivants :

Amal, Djaïli Amadou, *les Impatientes* (2020)
Beaulieu, Baptiste, *Toutes les histoires d'amour du monde* (2018)
Collette, Sandrine, *les Larmes noires sur la terre* (2017)
Colombani, Laetitia, *la Tresse* (2017*), les Victorieuses* (2019)
Laurence, Camille, *Fille* (2020)
Martin-Lugand, Agnès, *Nos résiliences* (2020)
Olmi, Véronique, *Les évasions particulières* (2020).

Le genre le plus représenté est le récit ; seuls deux Länder ont proposé un extrait d'une pièce de théâtre. Aucun poème n'a été proposé à l'écrit.

De manière générale, les textes choisis lors de cette session 2023, littéraires ou non littéraires, mais également ceux retenus pour la *Médiation*, apparaissent comme le reflet des préoccupations du moment, tout en interrogeant l'action individuelle et les responsabilités collectives :

- les mobilités douces (le vélo) ;
- le développement durable, l'économie circulaire, les nouveaux modes de consommation et de voyage ;
- les droits des minorités (en Afrique, au Canada) ;
- l'exil, l'accueil des étrangers en Europe ;
- les solidarités ;
- la parité homme/femme (vie professionnelle, vie familiale, garde d'enfants) ;
- la technologie dans la vie quotidienne ;
- les festivals en France

La session 2023 est marquée par trois grandes tendances. Les textes sont relativement longs (plus de 700 mots), ce qui exige de la part des candidats un effort de concentration et peut démobiliser certains. Il semblerait que les autorités allemandes fixent le seuil à 700 mots à partir de la session 2024. Il est aussi à noter que la plupart des Länder ont fait le choix d'opter pour des autrices : Simone de Beauvoir, Némirovsky, Colombani, Véronique Olmi, Slimani, Agnès Martin-Lugand. Enfin, presque tous les textes littéraires proposés pour cette session représentent des figures féminines (des femmes qui s'émancipent, qui s'opposent à leur famille, à leur mari, qui s'engagent) ou mettent en scène des femmes.

Les résultats des candidats révèlent que les sujets les plus accessibles sont ceux qui présentent une grande unité thématique / problématique pour l'ensemble des exercices : compréhension, analyse, commentaire/rédaction. Les candidats peuvent ainsi circuler plus aisément dans le sujet et suivre un fil conducteur. Cependant, certains sujets sont trop « éclatés », ce qui peut compliquer la tâche des candidats. Parfois, les sujets d'écriture n'ont pas de lien direct avec les textes et l'on regrette que, dans certains cas, les questions posées ne portent pas sur le texte proposé : celui-ci sert surtout de prétexte pour évaluer les connaissances des candidats du programme en vigueur.

Nous recommandons aux concepteurs de sujets de proposer au moins un texte littéraire et de veiller à la qualité d'écriture des extraits choisis à l'examen (textes d'auteurs patrimoniaux ou d'écrivains contemporains reconnus).

Nous rappelons aux concepteurs des sujets qu'il convient de ne pas modifier les textes en faisant de trop nombreuses coupes (pas plus de deux ou trois coupes) ou en les adaptant. Cela dénature le sens des textes et n'est pas intellectuellement satisfaisant.

- <u>Traitement des sujets par les candidats</u>

De manière générale, les sujets proposés n'ont pas fait difficulté aux élèves qui ont su mobiliser les connaissances acquises pour étudier les textes, rendre compte de leur compréhension des documents et s'engager dans un travail d'écriture en respectant les consignes.

Nous constatons avec plaisir qu'un nombre croissant de candidats choisit les textes littéraires. Les élèves ne s'y trompent pas : il est plus aisé de mettre en valeur ses compétences de lecture, de compréhension et d'interprétation à partir d'un extrait de la littérature française qu'à partir d'un *Sachtext*, en apparence plus facile.

En général, les copies sont de bon niveau et témoignent d'une solide capacité à analyser et interpréter les procédés d'écriture des textes. Les candidats justifient leurs interprétations à partir d'analyses de citations et de techniques d'écriture. Les meilleures copies ont justifié leurs propositions par des analyses pertinentes des œuvres. A l'inverse, les copies les moins adroites citent des passages mais sans les exploiter ou racontent les œuvres, au lieu de formuler un commentaire. Les devoirs sont la plupart du temps structurés, parfois même sous la forme d'axes de lecture pour la question d'analyse. Les exercices d'écriture sont souvent moins réussis que les exercices de compréhension. Les correcteurs notent une certaine fatigue chez les candidats. Dans les écrits d'argumentation, les idées sont souvent intéressantes et pertinentes, mais elles ne sont pas développées ou étayées par des exemples concrets ou des références précises.

II. Oral de français

Le déroulement de l'épreuve orale peut varier d'un *Land* à l'autre. Dans la plupart des cas, l'élève dispose de trente minutes de préparation et l'examen oral dure une demi-heure au maximum.

Les candidats, guidés par trois ou quatre questions, résument et proposent, pendant une dizaine de minutes, l'analyse d'un texte étudié en cours d'année ou en lien avec des œuvres du programme de lecture; puis, s'engage pendant quelques minutes un dialogue entre le professeur et le candidat ; au cours de cet échange, le professeur invite son élève à compléter, corriger ou approfondir certaines réponses ; parfois, le candidat doit analyser brièvement une image (caricature, publicité, dessin de presse etc.). Enfin, le président de jury français dispose d'une dizaine de minutes pour s'entretenir avec le candidat dans un dialogue ouvert et bienveillant ; il peut revenir sur l'un des aspects du texte et engager le candidat à faire des liens avec des œuvres étudiées dans le cursus ou à exposer son goût personnel pour une œuvre littéraire ; il n'est pas rare non plus que des questions portent sur les échanges avec les partenaires et les voyages en France qui ont jalonné le parcours du candidat ou sur les projets d'orientation du candidat etc.

Dans de très nombreux cas, les textes proposés contenaient un nombre important de coupes (plus de deux) en raison de la limite fixée par l'arrangement administratif (300 mots). Les professeurs soulignent les difficultés qu'entraîne cette contrainte et expliquent qu'ils ont des difficultés pour trouver des textes de 300 mots, qui soient cohérents et adaptés aux exigences du programme. En amont des épreuves, certains présidents de jury ont échangé avec le professeur de la classe et lui ont suggéré d'autres textes possibles ou un autre découpage du texte de départ.

Les textes proposés à l'oral sont presque exclusivement des textes littéraires, ce qui nous réjouit. Comme les années précédentes, les professeurs proposent surtout des textes narratifs des XIXème et XXème siècles (extraits de romans ou de nouvelles de Balzac, Maupassant, Zola). Des poèmes ou des extraits de pièces de théâtre sont très rarement proposés : certains candidats ont été interrogés sur des fables de La Fontaine ou des extraits de comédies de Molière. Nous encourageons encore une fois les professeurs à donner plus de place à la poésie et au théâtre ; ils peuvent trouver des ressources utiles (corpus de textes, scenarios pédagogiques) dans les programmes de français de collège et de lycée et sur le site Eduscol.

Les candidats sont en général très bien préparés par les professeurs et s'expriment pour la plupart dans une langue claire et fluide. De nombreux candidats font preuve d'une

grande finesse dans la compréhension des textes et des documents ; leur prestation orale témoigne d'une très bonne connaissance du programme, d'une riche culture et d'une très grande maturité. C'est pourquoi un nombre important d'entre eux obtient d'excellents résultats.

Le jury apprécie la justesse dans l'expression (respect des règles de prononciation, syntaxe, richesse du vocabulaire etc.), la précision des réponses, l'exactitude des analyses et des commentaire et l'aisance dans le dialogue.

Les (rares) candidats qui obtiennent les résultats les plus faibles sont ceux qui commettent trop d'erreurs dans l'expression et qui ne parviennent pas, même avec l'aide du jury, à rendre compte du sens général du texte et à engager le dialogue avec les examinateurs.